BPJEPS Lutte et Disciplines Associées

Dispenses, équivalences et validation (RNCP 40482)

Le BPJEPS Lutte et Disciplines Associées est organisé en **trois blocs de compétences**. La certification est délivrée lorsque **l'ensemble des blocs est validé**, quel que soit le mode d'acquisition (formation, apprentissage, VAE).

Dispenses et équivalences

Il **n'existe aucune dispense totale ni équivalence automatique** avec un autre diplôme, titre fédéral ou expérience sportive.

Capitalisation des blocs

Les blocs de compétences sont **capitalisables** :
un bloc déjà validé n'a pas à être repassé.

Reconnaissance de l'expérience

L'expérience professionnelle peut être prise en compte **uniquement dans le cadre d'une VAE ou d'une décision de jury**, bloc par bloc.

👉 Toute reconnaissance d'acquis s'effectue **dans le respect du référentiel RNCP 40482 et de la réglementation en vigueur**.